MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 17 mars 2023

PREAVIS N° 5/2023

Demande de crédit d'étude pour la réalisation d'un schéma directeur communal de mobilité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

La Municipalité sollicite un crédit d'étude pour la réalisation d'un schéma directeur communal de mobilité.

2. Contexte, buts et périmètre d'étude

Soucieuse de ses problèmes de mobilité, la Municipalité souhaite mener une réflexion sur la problématique de la mobilité, qui pourrait aboutir à un schéma directeur de mobilité de toute la commune, qui tient compte de l'ensemble des modes de déplacement, du développement socioéconomique et des réalités urbanistiques et topographiques de la commune.

En outre, le résultat de cette étude permettra à l'autorité exécutive de répondre à un certain nombre d'interrogations d'administrés.

D'importants enjeux en termes de mobilité touchent la commune, notamment :

- Au Sépey, de par sa situation et les axes principaux bordant le village, le réseau routier communal n'est pas sujet à une congestion. Néanmoins, le trafic transitant à travers le centre peut être important et influe sur la qualité de vie des habitants. Une analyse spécifique de ce secteur en lien avec la modération de trafic et la qualité de la traversée de localité sera nécessaire.
- Toujours au Sépey, profitant d'une desserte ferroviaire favorable, la valorisation du rabattement par bus depuis les quartiers de la commune sur la gare apparaît comme un enjeu important.

- La circulation des modes doux (piétons et cyclistes) revêt une grande importance, en complémentarité avec les transports publics (train et bus), que ce soit au Sépey, dans les autres villages et entre ceux-ci. Il s'agira cependant de bien différencier les déplacements "utilitaires" des "touristiques / de loisirs".
- Le stationnement, notamment aux Mosses et dans une plus petite échelle au Sépey et à La Forclaz, aux départs des itinéraires de randonnées (hiver et été) ou à proximité des buvettes / attraits touristiques.

Il s'agira donc de fixer le rôle à chaque situation et de proposer des approches (et des mesures) adaptées en matière de mobilité.

Les buts principaux de cette étude sont donc les suivants :

- Etablir un diagnostic multimodal sur la situation actuelle et projetée de la mobilité.
- Identifier les points du réseau routier (itinéraires/carrefours) encore dangereux et les problèmes rencontrés par certains types d'usagers (piétons notamment).
- Elaborer un concept de mobilité pour l'ensemble de la commune, aussi bien au niveau des villages que les liens entre eux.
- Mettre en évidence les actions à entreprendre sur les différents réseaux de transport (réaménagement de carrefours ou d'axes, mesures d'exploitation pour les transports publics, aménagements d'itinéraires cyclables, adaptation du stationnement, sécurisation des piétons,...), avec leur degré de priorité respectif.

Le périmètre de l'étude comprend l'ensemble du territoire communal.

3. Méthodologie

La Municipalité a approché un bureau d'ingénieurs-conseils, optimiseurs de mobilité, qui recommande la méthodologie suivante afin que la commune d'Ormont-Dessous dispose d'une étude qui réponde à ses attentes, c'est-à-dire qui soit cohérente du stade de la planification à la concrétisation et à la mise en œuvre des mesures préconisées.

La conduite de cette mission s'articule autour des éléments suivants :

- L'établissement d'un état des lieux sur le fonctionnement des déplacements tous-modes et du stationnement, de manière à poser un diagnostic sur les dysfonctionnements rencontrés et à formuler des objectifs particuliers à satisfaire.
- L'élaboration d'un concept multimodal de mobilité, ayant pour but d'établir les lignes directrices recherchées dans l'organisation des divers modes de déplacements, dans un souci de cohérence réciproque (avec une vision multimodale et non une vision multi-monomodale, où tous les modes seraient traités indépendamment les uns des autres). Ce concept multimodal s'appuiera fortement sur une représentation schématique et cartographique de la commune d'Ormont-Dessous.
- La définition de mesures concrètes à mettre en œuvre (hiérarchie et sens de circulation du réseau routier, aménagement en faveur des piétons et des deux-roues, modération de trafic, éléments de la politique de stationnement,...) et leur réalisation par étape selon les opportunités et contraintes rencontrées.

Forte de son expérience, l'entreprise insiste sur quelques points qui lui semblent importants :

- Eviter toute « inventorite » de données au début de l'étude. Il est plus utile de placer le temps et l'énergie sur la mise en évidence de quelques éléments de diagnostic pertinents et le développement des solutions.
- La notion de qualité d'espace public sera particulièrement centrale dans toute cette étude de mobilité. Ceci poussera à chercher une interaction la plus étroite que possible avec la planification communale en termes d'urbanisme.
- Les solutions et actions à développer se devront de rester raisonnables au niveau des leurs coûts de réalisation. Il sera inconcevable pour les finances communales de vouloir réaménager en profondeur une part importante du réseau routier. Des solutions originales et économiques devront être trouvées.

4. Programme de travail

Le programme de travail proposé repose sur les cinq étapes d'étude suivantes :

- Etape 1 - Analyse du fonctionnement actuel des conditions de circulation.
- Etape 2 - Elaboration du diagnostic.
- Etape 3 - Formulation des objectifs et des contraintes.
- Etape 4 - Définition d'un concept multimodal de déplacements.
- Etape 5 - Propositions de mesures d'intervention (principes), priorités.

5. Délai

Sur la base du programme susmentionné, le délai nécessaire pour cette étude est estimé à environ 6 mois.

6. Coûts

Phase 1 - Analyse de la situation actuelle	CHF	7'286.00
Phase 2 - Diagnostic	CHF	6'884.00
Phase 3 - Objectifs et contraintes	CHF	2'676.00
Phase 4 - Définition du concept d'organisation de la mobilité	CHF	6'988.00
Phase 5 - Proposition de mesures	CHF	9'283.00
Illustrations des recommandations et rapport	CHF	4'220.00
Réunions	CHF	4'736.00
Total intermédiaire	CHF	42'073.00
Gestion administrative du mandat et frais	CHF	1'682.90
Total HT	CHF	43'755.90
TVA 7.7%	CHF	3'369.20
Total	**CHF**	**47'125.10**

7. Financement

L'étude sera financée par la trésorerie courante ou par un emprunt demeurant dans les limites fixées par le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal.

L'investissement sera quant à lui amorti sur une durée de 10 ans.

8. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

vu le préavis municipal n° 5/2023 du 17 mars 2023 ;

ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire ;

considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 47'125.10 pour financer l'étude pour la réalisation d'un schéma directeur communal de mobilité ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique — La Secrétaire

Gretel Ginier — Isabelle Mermod Gross

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 21 mars 2023

Déléguée municipale : Mme Gretel Ginier, Syndique